

T 501

LES TROIS FILEUSES

4

Les Trois vieilles fileuses

Une femme avait trois filles ; une avait la tête dure, ne pouvant apprendre à filer. Un jour, elle la bat ; elle criait. La reine passait, entre.

— Que lui faites-vous ?

— Je ne veux¹ pas l'empêcher de filer. Elle en perd le boire et le manger. Je n'ai même pas de filasse à l'occuper.

— Moi, j'en ai une pleine chambre.

— Emmenez-la !

— Tenez, voilà la chambre où vous filerez ; il faut la filer en trois jours. Si oui, [vous serez] mariée avec mon fils, sinon tuée.

La voilà bien désolée. On lui portait à manger dans une petite chambre à côté. Elle voit dans la cour trois vieilles qui cherchaient leur pain et qui font signe à la jeune fille. Elle descend en pleurant.

— Qu'avez-vous ?

— Filer.

— Nous allons bien le faire, nous filons bien, à condition que vous nous appelez vos tantes.

[C'étaient] de vieilles sorcières.

Les voilà dans sa chambre ; [elle] prend des rouets dans le grenier. Elles filent nuit et jour. En trois jours, c'est fini, [2] tout dévidé sur une [...] ².

— Madame, c'est fait.

— Je ne le croyais pas.

Les trois étaient cachées.

— Eh bien ! [vous serez] mariée avec mon fils.

Des trois fileuses, une avait le pied plat, l'autre la lèvre coupée à force de mouiller, l'autre, les doigts tout plats, tout *gobiots* à force de manier le fil.

— Tu nous inviteras toutes trois à la noce, comme tantes, à côté du roi et de toi.

La noce se fait.

— J'ai trois vieilles tante à inviter.

— Elles viennent à la noce ? Oh ! elles sont trop laides, pas à côté de nous.

— Si.

Le roi disait :

— Pourquoi avez-vous le pied si plat ?

[.....]

¹ = *peux*.

² *Mot illisible* = pente ?.

- Pourquoi la lèvre fendue ?
- À force de mouiller le fil afin de le couper³.
- Pourquoi les doigts si *gobiots*⁴ ?
- À force de manier le fil.
- S'il [en] est ainsi, tu ne fileras [3] jamais plus pour ne pas devenir comme ça.

Recueilli s.l., [vers 1887⁵] auprès de Pauline⁶ Paon, s.a.i. [É.C. : D'après le dénombrement de 1881, Pauline Pan (ainsi noté), âgée de 13 ans (née en 1868), "élève de l'Hospice de Paris" habite aux Gobets, Cne de Nolay, dans la famille de Jean Ancery, journalier, et d'Anne Thépenier, qui ont accueilli un autre enfant, également "élève de l'Hospice de Paris", Charles Belmont, âgé de douze ans. Lors du dénombrement de 1891, Pauline ne réside plus à Nolay, mais on relève sur la liste nominative de la famille Thépenier, veuve de Jean Ancery, le nom d'Alphonse Paon, 19 mois, avec l'observation suivante : "enfant naturel élevé par charité, né d'une fille de l'hospice déjà élevée par elle"]. Titre original : La fileuse lèvre fendue⁷. Arch., Ms 50/2, Feuille volante Paon /5 (1-3).

Marque de transcription et fiches ATP rédigées par G. Delarue.

Catalogue, II, n° 4, version A, p. 219.

³ Ms : le fil coupé afin de mouille.

⁴ Ms : gobiiaux.

⁵ Vers 1887, date indiquée par le cachet de la poste sur le f. 1.

⁶ Au crayon sous le conte, f.3.

⁷ Noté à la plume ainsi que le prénom de la conteuse, en travers du f.2..